



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LA RÉGION AIDE SES AGRICULTEURS À ADAPTER LEURS PRATIQUES

La Région déploie un dispositif d'aide pour la transition agroécologique (MAEC forfaitaire), pour tous les agriculteurs et toutes les exploitations.

Elle soutient les agriculteurs qui engagent l'intégralité de leur exploitation dans une démarche de transition progressive sur 5 ans, selon une trajectoire choisie par l'exploitant :



➤ TRAJECTOIRE CARBONE

Améliorer le bilan carbone de l'exploitation de 15%



➤ TRAJECTOIRE PHYTOSANITAIRE

Réduire de 30% l'indicateur de fréquence des traitements



➤ TRAJECTOIRE AUTONOMIE PROTÉIQUE

EN ÉLEVAGE : au choix, augmenter de 10% les surfaces fourragères d'intérêt protéique, améliorer de 15% le pâturage, augmenter de 10 à 20% la production fermière de concentrés et/ou diminuer de 10% la matière azotée importée.



**LE MONTANT DE L'AIDE
ACCORDÉE EST DE**

18 000€

(versée en trois fois).

La démarche se base sur un diagnostic individuel initial, réalisé avant la demande d'aide et par une structure agréée, et propose un accompagnement tout au long des 5 ans d'engagement.

➤ **Contactez votre conseiller pour en savoir plus**



Retrouvez toutes les
informations détaillées ici

La Région qui agit